



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

**Service Prévention, Éducation aux Risques et  
Gestion de Crise  
Bureau Sécurité Routière, Transports Exceptionnels**

Rouen, le 5 octobre 2023

Affaire suivie par : Nathalie Godillon  
Tél : 02 76 78 34 43  
Mel : nathalie.godillon@seine-maritime.gouv.fr

Le préfet  
de la région de Normandie  
préfet de la Seine-Maritime

à

Destinataires in fine

**Objet :** Appel à projets dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière 2024  
P.J. : Note cadre (annexe 1) – modèle de convention (annexe 2)

Après une année 2022 particulièrement meurtrière avec 74 tués sur les routes de la Seine-Maritime, soit une mortalité quasiment équivalente à celle de 2012 (75 tués), l'accidentalité reste élevée en 2023.

On comptabilise 573 accidents corporels entraînant 738 blessés et 32 tués (chiffres arrêtés au 24 septembre 2023).

Les usagers vulnérables restent surreprésentés dans les accidents mortels avec 17 victimes décédées dont deux trottinettistes (pour la deuxième année consécutive).

Pour tous modes de déplacement confondus, les hommes restent majoritairement représentés qu'ils soient victimes d'accidents (30 tués sur les 32 victimes décédées) ou présumés responsables.

Le comportement des usagers de la route est souvent à l'origine des accidents avec pour principaux facteurs la vitesse excessive, les produits psychoactifs et le non-respect de la réglementation.

Ainsi, pour réduire l'accidentalité routière, il nous faut modifier durablement le comportement des usagers de la route.

Le présent appel à projets fixe la feuille de route des actions à mettre en œuvre pour l'année 2024, au regard des enjeux du Document Général d'Orientations (DGO) 2023-2027.

Nous devons saisir cette occasion pour renforcer notre investissement, afin de limiter le nombre de vies brisées sur les routes de la Seine-Maritime en mettant en place, dès aujourd'hui, l'appel à projets 2024

du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), qui est l'outil d'animation, de communication et de moyens de lutte contre l'insécurité routière.

Le PDASR 2024 a pour objectif de soutenir les acteurs locaux pour mener des actions en faveur de la sécurité routière et de leur apporter des aides pour le montage des dispositifs de prévention. Le PDASR joue un rôle essentiel dans la politique de sécurité routière du gouvernement, pour nous permettre de « vivre, ensemble » sur la route.

Les enjeux nationaux pour l'année 2024, également identifiés dans notre département sont les suivants :

- Les deux roues-motorisés ;
- Les conduites à risques (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs) ;
- Les nouveaux modes de mobilité dite « douces » (vélo y compris à assistance électrique, engin de déplacement personnel motorisés et marche) ;
- Le risque routier professionnel.

L'équipe de la coordination sécurité routière est disponible ([ddtm-speric-bsrte@seine-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-speric-bsrte@seine-maritime.gouv.fr) ou 02 76 78 34 45) pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider dans l'élaboration de vos actions (avec ou sans subvention) et mettre à votre disposition des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), ainsi qu'une aide matérielle.

Je vous invite, dès à présent, à me faire part de vos propositions d'actions avec demande de financement en répondant **avant le 15 janvier 2024** (délai de rigueur) au présent appel à projets, via la démarche simplifiée que vous trouverez sur le site internet départemental de l'État ([site internet de l'Etat en Seine-Maritime](#))

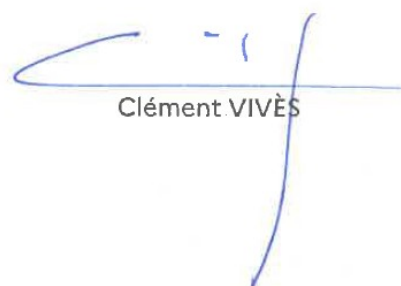
Les dossiers ne nécessitant pas de financement spécifique seront étudiés tout au long de l'année.

Les projets ayant pour objectif un ou plusieurs des enjeux ci-dessus seront étudiés en vue de leur financement en 2024. Une priorité sera notamment donnée aux dossiers innovants en termes de mesures, d'actions ou de public cible.

Les principaux éléments relatifs aux modalités de traitement de la demande de financement sont fixés par la note cadre (annexe 1) et par un modèle de convention PDASR (annexe 2), joints à la présente et qui permettront à vos équipes de mieux saisir cette opportunité.

Je sais pouvoir compter sur votre implication déterminante dans la lutte contre l'insécurité routière en Seine-Maritime, et vous remercie par avance pour votre contribution.

Pour le préfet et par délégation  
Le sous-préfet, directeur de cabinet



Clément VIVÈS

## Liste des destinataires

### I – Membres du pôle de compétences État + services Etat

Monsieur le sous-Préfet du Havre  
Monsieur le sous-Préfet de Dieppe  
Monsieur le directeur régional des finances publiques de Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime  
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer  
Monsieur le président du conseil départemental de la Seine-Maritime  
Monsieur le directeur interdépartemental des routes nord-ouest  
Monsieur le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-Maritime  
Madame la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
Monsieur le directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse  
Madame la directrice régionale et départementale de la délégation régionale académique à la jeunesse et à l'engagement aux sports  
Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique  
Monsieur le directeur inter-régional de l'administration pénitentiaire  
Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime - D.A.S.E.N.  
Madame la rectrice de la région Normandie, rectrice des académies de Caen et de Rouen, chancelière des universités  
Monsieur le président de la CARSAT Normandie  
Monsieur le président de l'université de Rouen  
Monsieur le président de l'université du Havre  
Madame le directeur du centre régional des œuvres universitaires et scolaires  
Madame le directeur de l'École supérieure du professorat et de l'éducation  
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Rouen  
Monsieur le procureur de la République près le tribunal judiciaire de Rouen  
Monsieur le procureur de la République près le tribunal judiciaire de Dieppe  
Monsieur le procureur de la République près le tribunal judiciaire du Havre  
Monsieur le commandant de l'escadron départemental de sécurité routière  
Monsieur le directeur de l'école nationale de police de Rouen – Oissel ENP  
Monsieur le chef de la délégation des CRS de Normandie  
Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours SDIS  
Monsieur le directeur de la réglementation et des libertés publiques DRLP  
Messieurs et Mesdames les chargés de mission sécurité routière CEREMA  
Monsieur le directeur départemental du service pénitentiaire d'insertion et de probation

### II – Collectivités

Monsieur le président du conseil régional  
Monsieur le représentant de l'association départementale des maires  
Présidents des communautés d'agglomération et de communes  
Maires des communes

### IV – Associations

Association Rue de l'Avenir

Association corporative des étudiants en médecine de Rouen  
Association « les dragons vous ramènent »  
Association A'VELO  
Association SABINE  
Automobile Club de l'Ouest  
Mission locale du Pays de Caux Vallée de la Seine  
Fédération française des Motards en Colère  
INSER VOLANT  
Association Prévention Routière  
Le Bon Créneau  
La Boussole  
Association Prévention MAIF  
A Roue Libre  
AGIRabcd

#### **V – Organismes consulaires et professionnels**

Monsieur le président de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Fécamp  
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie de Rouen  
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie du Havre  
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie de Dieppe  
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie de Bolbec  
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie du Tréport  
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie d'Elbeuf  
Monsieur le président de la chambre régionale de métiers  
Madame la présidente de la chambre d'agriculture de Seine-Maritime  
Monsieur et Madame les représentants des auto-écoles  
Fédération Nationale des Transports Routiers  
Fédération Nationale des Transports de Voyageurs

#### **VI – Santé**

SAMU de Rouen  
SAMU du Havre  
CHU de Rouen  
Centre Hospitalier du Havre  
Centre Hospitalier de Dieppe  
La Passerelle – Centre de soins spécialisés en toxicomanie  
ISTF (Interentreprises de Santé au Travail de Fécamp)

#### **VII – Assurances**

AXA Prévention  
MACIF Prévention  
MATMUT  
MAAF  
GROUPAMA  
Mutualité de Seine-Maritime  
MAE  
GMF Assurances  
MAIF Assurances